

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 mai 2011
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS, Raphaël GRANON, Michèle EYRAUD

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 avril 2011

A COMPTABILITE

Décisions modificatives, les crédits prévus à certains comptes des budgets de l'exercice 2011 étant insuffisants, M. le Maire propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

M14		
D011	Entretien de voies et réseaux	-15 000€
D023	Virement la section investissement	15 000€
D23	Immo en cours install. Mat & outil	-15 000€
D23	Immo en cours –constructions	-10 000€
D23	Immo en cours install. Mat & outil	-4 430.54€
R021	Virement de la sectin de fonct.	15 000€
R001	Excédent antérieur reporté	-44 430.54€
M49		
D020	Dépenses imprévues	694.57€
D001	Déficit antérieur reporté	-694.57€

Le conseil donne son accord.

B CONSULTATION TRAVAUX VOIRIE 2011

M. le Maire propose d'adhérer à un groupement de commandes des communes de Gervanne et Sye pour la réalisation de travaux de voirie de l'année 2011 afin de réaliser des économies ainsi qu'une optimisation du service.

Une convention sera établie entre les communes membres du groupement. Monsieur le Maire propose que la commune de Montclar sur Gervanne soit coordonnateur de ce groupement.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

C PARC DU VERCORS – NATURA 2000

Courrier de la CCVD faisant part du projet d'un contrat sur la biodiversité. La région et le département de la Drôme souhaitent que les collectivités locales s'impliquent dans ce projet. Une mise en place de ce contrat est à l'étude. Celle-ci est menée par secteur géographique, l'enjeu étant de mieux connaître ces milieux pour mieux les valoriser et les protéger.

M. le Maire propose une réunion avec différents habitants de la commune : agriculteurs, chasseurs, membres du conseil, propriétaires, représentants ainsi une large palette de la population. Ceci dans le but d'expliquer et de clarifier le projet.

D INTERCOMMUNALITE

La nouvelle carte du projet d'intercommunalité a été proposée. Les conseils municipaux des différentes communes ont un délai de trois mois pour se prononcer.

E LOGEMENTS COMMUNAUX

L'indice de référence des loyers pour le 1er trimestre 2011 présente une variation annuelle positive de 1.60 %. Monsieur le maire présente un tableau récapitulatif une proposition des loyers pour les logements de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de ces membres présents, d'appliquer sur chaque loyer de base la révision en vigueur. Le montant de la location des dépendances et annexes est maintenu au montant de 2004.

Les nouveaux montants de loyers sont les suivants :

	Loyer de base révisé		Annexes		Montant total loyer
F5 – le village :	296.83	+	32.41	=	329.24 €
T2 – Vaugelas :	253.77	+	30.49	=	284.26 €
T5 – Vaugelas :	598.51	+	50.00	=	648.51 €

F SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEVISION

Courrier du préfet de la Drôme proposant la dissolution des syndicats de télévision intercommunaux au profit d'une adhésion directe des communes au syndicat départemental. Les conseils municipaux ont trois mois, à compter de la date de notification, pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci sera réputée favorable.

Monsieur le Maire, président du syndicat de télévision intercommunal, soulève les problèmes de communication qui se poseraient alors avec les prestataires, une bonne connaissance du terrain étant indispensable.

Par ailleurs le syndicat doit pouvoir conseiller et aider les habitants notamment les personnes âgées, dans leurs démarches (télévision, téléphone, internet, installateur agréé etc....).

G INFORMATIONS DIVERSES

Etude de l'électricien pour la pose et fourniture de luminaire de la salle du conseil de la mairie.

A l'unanimité, le conseil municipal choisit la proposition n° 2 : luminaires ronds encastrés avec lampes économiques.

Prochain conseil municipal prévu le vendredi 17 juin 2011 à 20h

Fin de séance : 21h30